

LES SQUALES COLONIAUX
par Georges LEVY
(*L'Humanité*, 27 décembre 1922)

C'est en l'année 1898 que ses place la date des acquisitions célèbres de MM. Boucher et Cochery, venus, en 1897, comme ministres, inaugurer le port de Sfax. C'était le temps béni où les parlementaires se faisaient concéder terres, phosphates, mines, salines, etc. Mais les temps héroïques ne peuvent toujours durer. Ce ne sont plus maintenant que squales de moindre volume qui nagent dans le sillon du navire colonial pour happer quelques proies. Nous allons les faire émerger devant vous en y ajoutant ceux du Maroc. Ils appartiennent à l'une et l'autre Assemblée. Au Sénat, M. Gérard Albert, des Ardennes, administrateur de la Société du Nickel [SLN de la Nouvelle-Calédonie] ; Grosdidier, de la Meuse, administrateur de l'Omnium des transports du Maroc ; Chastenet Guillaume, de la Gironde, administrateur de la Société fusionnée des lièges des Hamendas et de la Petite-Kabylie [HPK] ; Coquet Jean, du Rhône, administrateur du Consortium industriel et commercial de l'Afrique du Nord ; Cosnier Henri, de l'Indre, administrateur de la Compagnie africaine du commerce, de l'industrie et de l'agriculture ; François Marsal, du Cantal, administrateur de la Société commerciale de l'Ouest africain [SCOA] ; Berthelot André, de la Seine, administrateur du Chemin de fer du Congo supérieur aux grands lacs africains ; Chagnaud Léon, de la Creuse, administrateur de l'Omnium des Transports au Maroc ; Marraud, du Lot-et-Garonne, administrateur du Chemin de fer du Congo aux grands lacs africains (société à intérêts franco-germano-belges) ; marquis de Montaigu, de la Loire-Inférieure, administrateur des Chemins de fer et des Phosphates de Gafsa ; Perchot Justin, des Basses-Alpes, de la Société d'entreprises et d'exploitation en Indo-Chine, de la Société internationale d'Etudes et de Travaux au Maroc, et de la Société d'entreprises du Maroc occidental ; Rouland, de la Seine-Inférieure, administrateur du Crédit foncier d'Algérie, des Tramways d'Oran à Hamman-ben-Madjar et de la Société marocaine Rharb et Khlol.

À la Chambre des députés, nous relevons les noms de MM. Hubert Giraud, des Bouches-du-Rhône, administrateur de la Banque de Syrie et de la Compagnie marocaine ; d'Hauet Albert, de l'Aisne, de la Compagnie chérifienne des Carpettes ; de Tosse Prosper, de l'Eure, de la Banque française d'Afrique équatoriale et de la Société Afrique et Congo ; de Chassaigne-Goyon, de la Seine, vice-président de la Société fusionnée des lièges des Hamendas et de la Petite-Kabylie [HPK] ; de Combrouze, de la Gironde, de la Compagnie française du Togo (mise en cause par Boisneuf, député de la Guadeloupe, dans son interpellation du décembre sur les scandales coloniaux) ; de Duboin Jacquet, de la Haute-Savoie, des Chaux, ciments et matériaux de construction au Maroc ; de Faisant, de Saône-et-Loire, de la Compagnie générale des soies de France et d'Indo-Chine ; de Gayorin, de la Réunion, de la Société française du Togo ; de Loucheur, du Nord, de la Société générale d'entreprises au Maroc ; d'Accambray, de l'Aisne, de la Nouvelle Compagnie Africaine du commerce, de l'industrie et de l'agriculture ; d'Artaud, des Bouches-du-Rhône, de la Compagnie française de l'Afrique occidentale [CFAO], président du conseil d'administration des Comptoirs franco-marocains, des Sucrieries coloniales, est administrateur de la Compagnie française de l'Afrique occidentale ; de Ballande, député de la Gironde, du Comité de l'Union coloniale ; de Bartholoni, de la Haute-Savoie, de la Société commerciale du Laos ; de Bénazet, de l'Indre, des Mines de Bou-Arfa (Maroc) ; de François de Wendel, de Meurthe-et-Moselle, des Étains et wolfram du Tonkin [EWT].

Tous ces messieurs sont pour la colonisation civilisatrice et la pénétration pacifique du Maroc comme bien vous en doutez. M. Josse, en réponse à Berthon qui lui reprochait d'être administrateur de la Banque de l'Afrique équatoriale, répondait que cet établissement avait été fondé pour le bienfait de nos colonies. Quelle mansuétude ont ces capitalistes et quel désintéressement ?

Mais sur le rôle de la finance dans notre politique coloniale et étrangère, citons une fois de plus ces lignes de Victor Bérard dans *La France et Guillaume II*, p. 90 « Par métier, la finance accepte tous les revenus d'où qu'ils viennent. Elle a toujours partagé l'opinion de cet empereur financier pour qui les fermages n'avaient aucune odeur. Dans le ventre ouvert des Arméniens et des nègres, dans le sang des Russes et des Japonais, parmi les cris et les malédictions des peuples, dans la bourse de l'aigrefin ou dans le salaire du travailleur, partout, d'une main toujours adroite, la finance pêche l'argent pourvu qu'il soit au titre légal. Par métier aussi, la finance prête à toutes gens qu'elle croit solvables, aux égorgeurs comme aux bienfaiteurs de nations, aux entrepreneurs de ruines et de misères, aux gâcheurs, de vie et de liberté comme aux ouvriers de bonheur et de progrès, comme aux champions de vérité et de justice. Elle s'associe aux avant-gardes et aux batteurs d'estrade de la civilisation comme aux matamores traînants et goujats de l'arrière-queue. Est-il de notre intérêt national, est-il aussi de l'intérêt humain qu'une force française, la plus puissante des forces françaises (disent les financiers) soit à travers le monde appliquée au service de toutes les affaires. »

Duval-Arnould (Louis), député de la Seine (1919-1936) : beau-frère de Pierre Arnould, polytechnicien, ingénieur ECP, président des Papeteries Matussièrre et Forest, [vice-président de la Société industrielle et forestière de l'Indochine](#).